

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
**15 AVRIL 2021**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

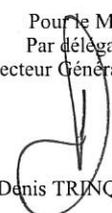
OBJET

**Sollicitation de l'aide aux  
bibliothèques pour le  
développement de la  
lecture auprès des publics  
de l'enfance et de la  
jeunesse auprès du  
Centre National du Livre**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 16 avril 2021  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 16 avril 2021  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 avril 2021

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 avril deux mille vingt et un, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT\*, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur de BEAULAINCOURT présent à partir du dossier 21 B 04

**Avait donné procuration :**

Madame BOUTIN à Monsieur MIGEON  
Monsieur BASSINE à Monsieur PERICARD  
Monsieur RICHARD à Madame RHONE  
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

**Secrétaire de séance :**

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture  
078-200086924-20210415-21-B-18g-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2021  
Date de réception préfecture : 16/04/2021

**N° DE DOSSIER** : 21 B 18g

**OBJET** : SOLLICITATION DE L'AIDE AUX BIBLIOTHEQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE AUPRES DES PUBLICS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE AUPRES DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Centre National du Livre (CNL) a ouvert un dispositif d'aide aux bibliothèques pour le développement de la lecture auprès des publics de l'enfance et de la jeunesse qui a pour objet de soutenir les projets de qualité œuvrant en faveur du développement de la lecture des enfants et des jeunes, de l'entrée à l'école maternelle à leur majorité.

Cette subvention peut bénéficier aux réseaux et aux bibliothèques de lecture publique, pour des projets consistant à créer une nouvelle offre documentaire diversifiée et adaptée aux publics visés ou à renforcer cette offre, associée aux outils de lecture adéquats, tout en proposant des actions de médiation, d'animation et de sensibilisation pour toucher ces publics, ou encore d'acquérir du mobilier et matériel pour l'aménagement de l'espace de lecture des centres de loisirs.

Les médiathèques de la Ville disposent depuis fin janvier 2021 d'un nouveau logiciel permettant la mise en place du dispositif PNB (Prêt numérique en bibliothèques)

Une nouvelle offre documentaire va donc être progressivement proposée aux lecteurs au cours de l'année 2021. Cette offre documentaire sera notamment orientée vers les publics de l'enfance et de la jeunesse.

Dans le but de favoriser l'apprentissage numérique et d'en développer les usages, la Ville souhaite acquérir un certain nombre de titres au format numérique et de mettre en place des actions de médiation (ateliers, clubs de lecture notamment) permettant aux jeunes d'utiliser des tablettes et liseuses.

Par ailleurs, la Ville souhaite compléter l'aménagement des espaces de lecture des centres de loisirs « La Forestine et Aloha ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide aux bibliothèques pour le développement de la lecture auprès des publics de l'enfance et de la jeunesse auprès du Centre National du Livre pour ces deux projets et à signer tous les documents s'y rapportant.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide aux bibliothèques pour le développement de la lecture auprès des publics de l'enfance et de la jeunesse auprès du Centre National du Livre pour ces deux projets et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye